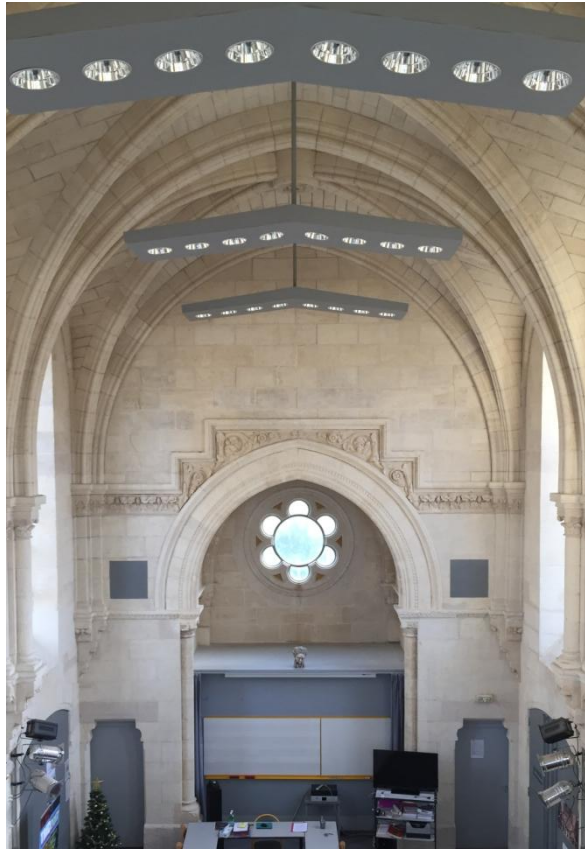




LA SECTION TMD

Techniques de la Musique et de la Danse

À qui s'adresse cet enseignement ?



- Les candidats doivent faire preuve d'un solide bagage musical : **Il s'agit d'une filière d'excellence en musique et en danse** dont l'aménagement des horaires avec le Conservatoire permet l'étude à haut niveau d'un instrument ou de la danse.

« Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour les bacheliers TMD qui doivent mener de front des études au lycée et au conservatoire. » ONISEP

- Les conditions d'admission :
 - Être admis en seconde par le conseil de classe de fin de troisième,
 - Être admis aux tests d'entrée qui ont lieu en mars au Conservatoire à Rayonnement Régional de Bordeaux.
- Les élèves peuvent également rentrer en 1^{ère} TMD sans avoir suivi l'année de 2^{nde} TMD

Un cursus aménagé



Les journées sont partagées entre le lycée et le conservatoire :

Lundi au jeudi : Matinée au lycée, après-midi au conservatoire

Vendredi : Toute la journée au lycée

❖ Au lycée :

- Des effectifs réduits pour un suivi optimal (maximum 15 élèves).
- Une situation géographique privilégiée : 10 minutes de l'opéra et de l'auditorium, 30 minutes du conservatoire.
- 4 studios de répétitions (avec chacun un piano) et une salle de cours équipées.
- Un internat dans le lycée.

❖ Au conservatoire :

- Une formation d'excellence.
- Un accès à des studios de répétitions pour travailler sur le temps libre.

Les épreuves du baccalauréat TMD

✓ Matières générales :

- Français : Un oral de 20 minutes (coefficient 1) et un écrit de 4 heures (coefficient 2)
- Maths/physique OU philosophie : 4 heures (coefficient 3)
- Langues vivantes : Un oral de 20 minutes (coefficient 3)
- EPS : contrôle continu (coefficient 1)

➤ Option musique:

- Epreuve technique : Analyse musicale et dictée (4 heures, coefficient 3)
- Histoire de la musique (4 heures, coefficient 3)
- Interprétation musicale (20 minutes, coefficient 4)

➤ Option danse :

- Epreuve technique : Analyse chorégraphique (4 heures coefficient 3)
- Histoire de la danse : (4 heures coefficient 3)
- Interprétation chorégraphique (20 minutes, coefficient 4)



Que deviennent les élèves issus de TMD ?

- Après l'obtention du DEM (diplôme d'études musicales), ou du DNOP (diplôme National d'Orientation Professionnelle) les élèves peuvent poursuivre leurs études dans les différents Pôles supérieurs afin d'obtenir le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) une licence ainsi que le DE.
- Beaucoup d'entre eux suivent des filières d'excellence au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris ou de Lyon ou dans de grandes écoles à l'étranger.
- L'université (en musicologie, art du spectacle ou en danse) est accessible aux bacheliers TMD.

Contacts

Musique : M CHEVALLEY

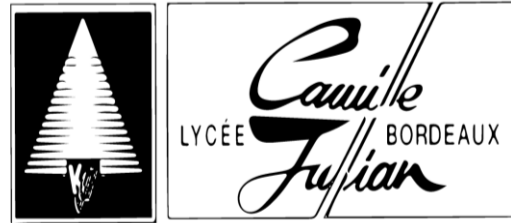
musique.kju@gmail.com

06 77 14 05 98

Danse: Mme DELSOL

delsol.vero@cegetel.net

06 61 32 66 12



<http://camillejullian.com/>

<http://www.bordeaux.fr/p63952/conservatoire-de-bordeaux>

www.facebook.com/tmdbordeaux